

Continuité pédagogique

1) Quelques outils pour garder le contact avec les élèves et leurs familles

a) LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Si votre école dispose d'un ENT, cet outil est à privilégier. Dans le cas contraire, vous pouvez créer une adresse électronique ponctuelle (laposte.net par exemple) pour échanger avec les familles de votre classe, le temps de cet épisode d'enseignement à distance. Vous pouvez également utiliser votre adresse Prenom.Nom@ac-normandie.fr, mais sachez que certains parents pourraient continuer à vous écrire, après la fin de cette période extraordinaire.

b) LA CLASSE VIRTUELLE – LA VISIOCONFÉRENCE

La plateforme du CNED « Ma classe à la maison » (<https://ecole.cned.fr>) propose un outil de classe virtuelle. En cliquant sur le bouton (il faut préalablement avoir créé son compte enseignant), la plateforme vous proposera deux adresses internet : la première pour vous connecter et la seconde, à communiquer à vos élèves.



Si vous avez déjà créé votre classe virtuelle, vos liens de classe virtuelle sont les suivants :

Votre lien Modérateur : <https://eu.bbcollab.com/invite/37a7c469f1cf4a3e88670e59d6bd>

Le lien participant (à envoyer à vos élèves) : <https://eu.bbcollab.com/guest/3e29e843575f4650baab339ff470>

Si vous en avez besoin pour des réunions à distance entre professionnels, vous disposez également dans l'intranet académique (<https://intranet.ac-caen.fr/>) de l'outil « Plateforme de classes virtuelles », dans la section « Formation et ressources »

c) LE BLOG / LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE OU DE LA CLASSE

Cet espace permet de proposer très régulièrement aux élèves, des ressources variées et adaptées : des fichiers « texte », audio, vidéo, des liens vers des ressources multimédias... Le blog peut également servir pour informer les familles et proposer éventuellement des rendez-vous en ligne (classe virtuelle)

d) LES ESPACES DE FICHIERS – LES « DRIVE »

Si vous ne disposez pas de site internet, ni de blog et que vous souhaitez mettre des ressources (fichiers) à la disposition des élèves, vous pouvez utiliser des systèmes de « Drive ». Il en existe de nombreux : « Cozy » (<https://cozy.io/fr/>) n'est pas très connu mais il est libre et gratuit (jusqu'à 5 Go). Tous fonctionnent de la même manière : vous créez des répertoires, vous y déposez des documents, puis vous communiquez aux familles un lien qui leur permet d'accéder à tout ou partie des ressources.

e) L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Cet outil, qui propose des comptes à chaque enseignant, élève et parent, permet à la fois de maintenir le lien école - maison, mais propose également des outils d'échange de fichiers et de ressources.



f) LE TÉLÉPHONE

Pour transférer directement un appel à l'école sur un autre téléphone

SUR LE TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE, TAPER :

21 puis **le numéro vers lequel on veut transférer** puis **#** puis **Appel**

Exemple : ***21*0950155354#**

Pour annuler le transfert d'appel

SUR LE TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE, TAPER :

#21# puis **Appel**

Il s'agit dans ce document de présenter des types d'outils et quelques exemples. D'autres outils numériques sont disponibles et vous pouvez les utiliser, dans le respect des lois et des règles en vigueur.

2) Quelques pistes pour garder le contact avec les élèves et leurs familles

Il est important que les échanges entre les élèves et les enseignants soient réguliers : pour les rassurer, pour rythmer, voire ritualiser les semaines et pour entretenir ce lien fort.

Cette communication peut prendre différentes formes : appel téléphonique, rendez-vous collectif ou en petits groupes avec une classe virtuelle, des messages électroniques.

L'envoi de messages audio et/ou vidéo aux élèves est à envisager, notamment pour les plus jeunes. Pour rappel, l'Académie de Normandie dispose d'une plateforme vidéo « POD », <https://pod.ac-caen.fr/>

Dans le cadre des activités pédagogiques proposées à distance, il est important que des interactions aient lieu entre l'enseignant et ses élèves. Comment vivent-ils la situation ? Parviennent-ils à comprendre et à faire ce qu'on leur demande ? ...

Il faut évidemment leur proposer régulièrement des corrections aux exercices proposés, mais il est important de leur demander très ponctuellement qu'ils vous envoient des traces écrites. Des outils numériques peuvent là encore vous aider. Il existe des outils simples comme la messagerie électronique. Des plateformes de questionnaires en ligne (ex : Quizinière proposé par le réseau Canopé : <https://www.quiziniere.com/>) peuvent vous simplifier la tâche et diversifier les modalités de réponse.

3) Quelques ressources intéressantes au service de la continuité pédagogique

Elles sont très nombreuses. Vous en connaissez sûrement, dont certaines sont de grande qualité. Depuis l'annonce de Monsieur le Premier Ministre, de nombreux partenaires et éditeurs mettent gratuitement leurs ressources (par exemple : les manuels scolaires ou « le petit quotidien ») à la disposition des enseignants.

Nous vous proposerons très prochainement un dossier « ressources » sur notre site internet Numérique 50 : <https://www.ac-caen.fr/dsden50/discip/numerique/>

Toute l'équipe départementale reste à votre disposition.

N'hésitez pas à contacter l'équipe départementale numérique : <https://www.ac-caen.fr/dsden50/discip/numerique/spip.php?article6>